

Travaux législatifs en cours ou planifiés pour 2009 – 2014 de l'Office fédéral de l'environnement OFEV

Vue d'ensemble

Etat le 1^{er} mars 2009

Remarques
préliminaires:



étape réalisée



en planification

Les projets sont classés selon la date prévue de l'ouverture de la consultation/audition.

Textes soulignés = liens Internet

Adresse Internet du document: <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/umweltrecht/index.html?lang=fr> >Tableau des travaux législatifs en cours ou planifiés

Au plan international

Objet	nouveau	modification	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier (en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)				
				1 ^{re} consulta- tion des offices	Consultation / demande d'avis	2 ^e consulta- tion des offices	Arrêté du CF / déci- sion DETEC / ...	Entrée en vigueur
Convention CEE-ONU du 17 mars 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (RS 0.814.20), modification		X	Possibilité d'adhésion à la convention européenne (jusqu'ici régionale) pour tous les Etats membres de l'ONU. Arrêté fédéral (AF), ratification.	Printemps 2009	Printemps 2009			Avant l'été 2009
Convention d'Aarhus (Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement)	X		Faciliter l'accès à l'information sur l'environnement et améliorer la participation du public aux décisions pouvant avoir un impact sur l'environnement. Accès à la justice. AF, ratification.	2 ^e trimestre 2009	4^e trimestre 2009			

Objet	nouveau	modification	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier (en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)				
				1 ^{re} consultation des offices	Consultation / demande d'avis	2 ^e consultation des offices	Arrêté du CF / décision DETEC / ...	Entrée en vigueur
Convention d'Espoo (Convention CEE-ONU du 25 février 1991 sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) dans un contexte transfrontière; RS 0.814.06), modifications		X	Petites adaptations dans les domaines de l'information et des conditions d'adhésion et modification de la liste des projets soumis à la convention (annexe I). AF, ratification..	2 ^e trimestre 2009	4^e trimestre 2009			
Réglementation postérieure au Protocole de Kyoto (RS 0.814.011) pour la période post-2012	X		Objectif de réduction des émissions anthropiques des gaz à effet de serre. AF, ratification.	Date ouverte (2010)	Date ouverte (2010)			01.2013
Protocoles à la Convention de Genève (Convention CEE-ONU de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance): Protocole de 1998 relatif aux polluants organiques persistants (RS 0.814.325), révision Protocole de 1998 relatif aux métaux lourds (RS 0.814.326), révision Protocole de 1999 relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (RS 0.814.327), révision		X X X	Travaux préparatoires terminés. Début des négociations en 2009. AF , ratification. Travaux préparatoires en cours. Début des éventuelles négociations en 2009 au plus tôt. AF, ratification. Fin des travaux préparatoires et début des négociations en 2009. AF, ratification.	2010 au plus tôt 2010 au plus tôt 2010 au plus tôt				
Convention européenne du paysage (Conseil de l'Europe)	X		Promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages et organiser la coopération dans ce domaine. Les Parties doivent convenir des mesures générales et particulières. AF , ratification.	2001	Date ouverte			

Objet	<i>nouveau</i>	<i>modification</i>	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier <i>(en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)</i>				
				<i>1^{re} consultation des offices</i>	<i>Consultation / demande d'avis</i>	<i>2^e consultation des offices</i>	<i>Arrêté du CF / décision DETEC / ...</i>	<i>Entrée en vigueur</i>
Convention internationale relative au mercure	X		Travaux préparatoires en 2009. Début des négociations envisagé pour 2010. AF , ratification.	2010	Date encore ouverte			
Protocole à la Convention sur l'EIE dans un contexte transfrontière, relatif à l'évaluation stratégique environnementale	X		Évaluation des incidences des plans et programmes sur l'environnement. AF , ratification	Date ouverte	Date ouverte			

Au plan national

Objet	nouveau	modification	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier (en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)				
				1 ^{re} consulta- tion des offices	Consultation / demande d'avis	2 ^e consulta- tion des offices	Arrêté du CF / déci- sion DETEC/...	Entrée en vigueur
<u>Protection et utilisation des cours d'eau:</u> - Loi sur la protection des eaux (LEaux; RS 814.20), modification		X	Initiative parl. CEATE-CE (04.435): Modification des dispositions sur les débits résiduels.	<i>Suspendue provisoirement depuis le 23.11.2006 en raison de l'Initiative populaire fédérale « Eaux vivantes (Initiative pour la renaturation) »</i>				
		X	Initiative populaire fédérale « <u>Eaux vivantes (Initiative pour la renaturation)</u> » resp. Contre-projet indirect: <u>Initiative parl. CEATE-CE (07.492) « "Protection et utilisation des cours d'eau" »</u> : Modifications des lois fédérales sur la protection des eaux (LEaux), sur l'énergie (LEn) et sur l'aménagement des cours d'eau concernant la revitalisation des eaux, la réduction des effets nuisibles des éclusées des centrales à accumulation, des nouvelles dérogations aux débits résiduels minimaux, la réactivation du régime de charriage et le financement des mesures.	<u>Message du CF du 27.06.2007 (07.060) /</u> Rapport du 12.08.2008 de la CEATE-CE Avis du CF du 19.09.2008 sur le rapport de la CEATE-CE Décision du CE du 1.10.2008 Vote du peuple selon planification du Parlement et du CF				
- Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux; RS 814.201), modification		X	Adaptations suite aux modifications de la LEaux. (Travaux en 2009, planification pas encore détaillée).	2009	2009	2009	Date encore ouverte	Date encore ouverte
- Ordonnance sur l'énergie (OEne; RS 730.01), modification		X						
- Ordonnance sur l'aménagement des cours d'eau (OACE; RS 721.100.1), modification		X						

Objet	nouveau	modification	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier (en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)				
				1 ^{re} consultation des offices	Consultation / demande d'avis	2 ^e consultation des offices	Arrêté du CF / décision DETEC/...	Entrée en vigueur
Nouvel inventaire fédéral: - Ordonnance sur les prairies sèches	X		Erlass der Verordnung mit Inventarobjekten Ordonnance et 1 ^{re} série d'objets.	01.2004	03. – 05.2007	Date ouverte		
Financement de l'assainissement des sites contaminés: - LPE (RS 814.01), modification de l' art. 32e .		X	Initiative parl. Büchler 07.429): Assainissement des buttes de tir. Prolongation du délai jusqu'en 2012	Consultation 04.-07.2008 Rapport de la CEATE-CN du 27.10.2008 Avis du CF du 5.12.2008 Décision du CN du 17.12.2008 Traitement selon la loi sur le Parlement (LParl; RS 171.10)				
Loi sur le CO₂ (avant 2012) (RS 641.71), modification		X	Affectation partielle du produit de la taxe sur le CO ₂ sur les combustibles (demandée par l'Initiative parl. Hegetschweiler 02.473) (ACF: Avis du CF sur le rapport de la CEATE-CE du 26.01.2009 [Projet d'une modification de la loi sur le CO ₂ et du droit des obligations]).		12.2007 – 03.2008		ACF: 1 ^{er} trimestre 2009	01.2010
Ordonnance sur l'écobilan des carburants (Ordonnance du DETEC relative à la preuve du bilan écologique global positif des carburants issus de matières premières renouvelables, OEcobiC)	X		Ordonnance d'exécution appliquant l'ordonnance sur l'imposition des huiles minérales (Oimpmin; RS 641.611)	1 ^{er} trimestre 2008	3^e trimestre 2008	12.2008 – 01.2009	1 ^{er} trimestre 2009	1.04.2009
Loi sur le CO₂ (avant 2012) (RS 641.71), modification		X	Obligation faite aux centrales à cycles combinés alimentées au gaz de compenser leurs émissions de CO ₂ conformément à la motion CEATE-CE 07.3141 . Après l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur la base d'un AF le 15 janv. 2008, cette obligation doit être ancrée dans la loi sur le CO ₂ .		05. – 07.2008		29.10.2008	01.2011 au plus tard

Objet	nouveau	modification	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier (en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)				
				1 ^{re} consulta- tion des offices	Consultation / demande d'avis	2 ^e consulta- tion des offices	Arrêté du CF / déci- sion DETEC/...	Entrée en vigueur
Loi sur les forêts (LFo; RS 921.0), modification		X	Mo. Favre (08.3247) : Création d'une base légale qui permette de protéger efficacement les dénominations relatives aux produits traditionnels de la sylviculture suisse par leur enregistrement dans le registre fédéral des appellations d'origine protégées (AOP) et des indications géographiques protégées (IGP). Modification de la LFo lors de la révision de la Loi sur la protection des marques (LPM; projet "Swissness").				ACF 19.12.2008: Proposition d'accepter la motion.	
Inventaires fédéraux selon la loi sur la chasse: - Ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale , (OROEM ; RS 922.32), modification		X	Inscription de nouveaux objets (en particulier modification de l'art. 9 et des annexes 1 et 2)	2 ^e trimestre 2008	3^e trimestre 2008	4 ^e trimestre 2008	1 ^{er} trimestre 2009	05.2009
Droit des déchets , modifications: - Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD ; RS 814.610) - Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD ; RS 814.600), Annexe 1		X X	Adaptation à la réglementation européenne actuelle, précisions de moindre importance, réglementation plus complète des autorisations d'importation et d'exportation délivrées par l'OFEV. Critères de stockage définitif pour les décharges contrôlées, en particulier pour les décharges contrôlées bioactives.	4 ^e trimestre 2008	11.2008 – 02.2009	2 ^e trimestre 2009	2 ^e trimestre 2009	07.2009

Objet	nouveau	modification	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier (en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)					
				1 ^{re} consulta- tion des offices	Consultation / demande d'avis	2 ^e consulta- tion des offices	Arrêté du CF / déci- sion DETEC/...	Entrée en vigueur	
OWARNA (Optimisation du système d'alerte et d'alarme en cas de dangers naturels): - Ordonnance sur l'alarme (OAL; RS 520.12), modification - Ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV, RS 784.401), modification - Ordonnance relative à l'organisation d'intervention ABCN (OROIABCN) - év. Loi fédérale sur l'aménagement des cours d'eau (RS 721.100) - év. OACE (RS 721.100.1) - év. LFo (RS 921.0) - év. Ordonnance sur les forêts (OFo; RS 921.01)		X	(Responsabilité: Office fédéral de la protection de la population OFPP) Rapport au CF concernant la mise en oeuvre d'OWARNA: 2009		12.2008 – 02.2009	04./05.2009	06.2009	07.2009	
		X			12.2008 – 02.2009	04./05.2009	06.2009	07.2009	
		X	Remplace l'Ordonnance relative à l'organisation d'intervention en cas d'augmentation de la radioactivité (OROIR)	Date ouverte					
		X	La mise en oeuvre par l'OFEV des mesures prévues par le projet nécessite éventuellement une révision partielle des bases légales correspondantes.	Date ouverte					
		X							
		X							
Loi sur le génie génétique (LGG; RS 814.91), modification		X	Prolongation de trois an du moratoire sur l'utilisation d'OGM dans l'agriculture.	09.2008	12.2008 – 02.2009	Printemps 2009	Été 2009	2010	
Ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI; RS 814 710), modification		X	Précision de la notion d'installation dans l'annexe 1 suite à l'arrêt 1C_40/2007 du Tribunal fédéral.	10.2008	12.2008 – 02.2009	2 ^e trimestre 2009	3 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2009	
Crédit extraordinaire de la Confédération à la réalisation de la 1^{ère} étape de la 3^e correction du Rhône (R3) pour les années 2009-2014	X		Message et projet d'un AF simple.	02.2009	–	–	ACF: Printemps 2009		

Objet	nouveau	modification	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier (en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)				
				1 ^{re} consultation des offices	Consultation / demande d'avis	2 ^e consultation des offices	Arrêté du CF / décision DETEC/...	Entrée en vigueur
Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim; RS 814.81), modification		X	Adaptation aux nouvelles interdictions de la CE (piles, PFOS, métaux lourds dans les appareils électriques ou électroniques et dans les véhicules, asphalte, prescriptions concernant l'étiquetage des objets et des équipements contenant des gaz à effet de serre fluorés, lindane).	06. – 07.2008	12.2008 – 03.2009	06.2009	09.2009	1.01.2010
Loi sur le CO₂ (RS 641.71), Révision totale pour l'après 2012		X	Une nouvelle base légale est nécessaire pour les nouveaux objectifs de réduction après 2012. Lors de sa séance du 5 déc. 2008, le Conseil fédéral a décidé de rejeter l' initiative populaire fédérale « pour un climat sain » et de lui opposer en tant que contre-projet la future loi sur le CO ₂ révisée. Par conséquence, le message y relatif doit être transmis par le CF le 28 août 2009 au plus tard au parlement.	09.2008	12.2008 – 03.2009	2 ^e trimestre 2009	3 ^e trimestre 2009	01.2013
Ordonnance sur l'étiquette-environnement (Ordonnance sur le marquage des voitures de tourisme neuves au moyen de l'étiquette-environnement, OéEnv)	X		Création d'une base légale.	Début 2009	Printemps 2009	Été 2009	Automne 2009	01.2010
Ordonnance PIC (OPICChim; RS 814.82), modifications		X	Annexe 1: Reprise d'interdictions contenues dans d'autres ordonnances.	–	–	–	Environ tous les ans	Environ tous les ans
		X	Annexe 2: Adaptation aux arrêtés de la 4 ^e Conférence des Parties de la Convention de Rotterdam: Inscription des composés de tributylétain (Ordonnance de l'OFEV)	04.2009			06.2009 (OFEV)	
Ordonnance sur la protection de l'air (OPair; RS 814.318.142.1), modification		X	Modification dans le domaine des engins de travail et adaptations supplémentaires.	Printemps 2009	Été 2009	Automne 2009	Automne 2009	01.2010
Ordonnance contre les vibrations	X		Réglementation pour limiter les vibrations et le bruit solidien rayonné	3 ^e trimestre 2009	3^e trimestre 2009	1 ^{er} trimestre 2010	2 ^e trimestre 2010	3 ^e trimestre 2010

Objet	nouveau	modification	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier (en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)				
				1 ^{re} consultation des offices	Consultation / demande d'avis	2 ^e consultation des offices	Arrêté du CF / décision DETEC/...	Entrée en vigueur
Coordination entre la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire		X	Mo. CAJ-CE (04.3664) Mise en oeuvre avec une modification de la LPE conjointement avec l'Office fédéral du développement territorial ARE dans le cadre de la nouvelle loi fédérale sur le développement territorial (LDTer).	Rapport du CF du 3.09.2008				
					12.2008 – 04.2009			
Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB; RS 814.41): Annexe 9, modification		X	Valeurs limites d'exposition (VLE) pour les places de tir et d'exercice militaires.	2 ^e trimestre 2009	3 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2009	1 ^{er} trimestre 2010
LPE (RS 814.01)		X	Adaptation à la Convention d'Aarhus.	2 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2009			
Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE; RS 814.911) Annexe 2, modification		X	Mise au point de la terminologie dans le domaine des organismes exotiques invasifs interdits.	–	4 ^e trimestre 2009	1 ^{er} trimestre 2010	2 ^e trimestre 2010	06.2010
Ordonnance sur la chasse (OChP; RS 922.01), modification		X	Amélioration de la gestion des espèces (régulation des populations) et concrétisation de la protection des biotopes.	3 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2009	2 ^e trimestre 2010	3 ^e trimestre 2010	01.2011
Inventaires fédéraux: paquet 2010:				2009	2009 – 2010	2010	ACF: 2010	2010
- Ordonnance sur les batraciens (OBat; RS 451.34)		X	4 ^{ème} série d'objets.					
- Ordonnance sur les zones alluviales (RS 451.31)		X	Révision de plusieurs objets et introduction de nouveaux objets.					
- Ordonnance sur les bas-marais (RS 451.33)		X	Révision de plusieurs objets et introduction de nouveaux objets.					
- Ordonnance sur les hauts-marais (RS 451.32)		X	Eventuellement, révision de quelques objets.					
- Ordonnance sur les sites marécageux (RS 451.35)		X	Eventuellement, révision de plusieurs objets.					

Objet	nouveau	modification	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier (en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)				
				1 ^{re} consultation des offices	Consultation / demande d'avis	2 ^e consultation des offices	Arrêté du CF / décision DETEC/...	Entrée en vigueur
OTD (RS 814.600), révision totale		X	Révision totale. Adaptations dans divers domaines tels que le ménagement des ressources, le plan de gestion des déchets/collaboration, les procédures de traitement, les déchets de chantier, l'assurance de la qualité, la comptabilité et les décharges contrôlées.	12.2009	1^{er} trimestre 2010	4 ^e trimestre 2010	03.2011	09.2011
Ordonnance sur l'utilisation confinée (OUC; RS 814.912), révision totale		X	Modification du droit en vigueur sur la base de la LGG (RS 814.91) , de la LPE (RS 814.01) et de la ODE (RS 814.911).	Automne 2009	Printemps 2010	Été 2010	Automne 2010	2011
Ordonnance sur la Commission fédérale d'experts pour la sécurité biologique (RS 172.327.8), modification		X	Modification concernant la compétence dans le domaine des organismes exotiques dans le cadre de la révision totale de l'OUC.					
ORRChim (RS 814.81), modification		X	Adaptation aux nouvelles interdictions de la CE (gaz à fluor, substances appauvrissant la couche d'ozone etc..) et aux modifications de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP).	2010	2010	2010	2010	2010/11
Stratégie pour la biodiversité		X	Travaux législatifs (éventuellement) nécessaires pour la mise en oeuvre d'une stratégie pour la biodiversité (arrêté sur le Programme de la législature 2007-2011). Cf. aussi Ip. 08.3505 "Elaborer une stratégie visant à préserver la biodiversité en Suisse".	1 ^{er} trimestre 2010	2^e trimestre 2010	3 ^e trimestre 2010	1 ^{er} trimestre 2011	1.1.2013
Adaptation du droit suisse au règlement REACH de l'UE: - Loi sur les produits chimiques (LChim; RS 813.1) - (év.) LPE (RS 814.01) - Ordonnances sur les produits chimiques		X X X		2010	2011	2011	2012	2012

Objet	nouveau	modification	Contenu de la réglementation prévue / remarques complémentaires	Calendrier (en fonction des dates de la consultation / demande d'avis ou du message du Conseil fédéral)				
				1 ^{re} consultation des offices	Consultation / demande d'avis	2 ^e consultation des offices	Arrêté du CF / décision DETEC/...	Entrée en vigueur
Ordonnance sur les atteintes portées aux sols (OSol ; RS 814.12)		X	Actualisation et complément des valeurs dans les annexes.	Date ouverte; 2010 au plus tôt				
OPair (RS 814.318.142.1), modification		X	Adaptation des limitations des émissions à l'état de la technique.	Date ouverte				
Ordonnance sur les données environnementales	X		Réglementation centrale des contenus, compétences et procédures selon les art. 6, 38 et 44 LPE , et les réglementations similaires dans les autres lois environnementales.	Date ouverte				
OPair (RS 814.318.142.1), Annexe 2, modification		X	Réglementation spécifique relative aux installations de biogaz et à l'évacuation des résidus de fermentation: exigences techniques minimales pour l'exploitation d'installations de biogaz (pendillards).	Date ouverte				